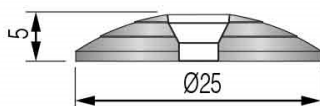


**FT558 – Plot podotactile à visser****Descriptif**

Plots podotactiles en métal, destinés à créer une B.E.V. (Bande d'Éveil à la Vigilance), de manière à alerter les personnes non-voyantes ou malvoyantes de l'imminence d'un danger : escalier, quai...

Particulièrement adaptés à la pose sur moquette et sol textile.

Bien faire attention à ce que les plots créent un contraste visuel fort avec le support sur lequel ils sont fixés.

Fixation : à visser (Vis TF Ø4 x 25 fournies et assorties à la finition ; Chevilles non fournies, cf. § Options).

**Domaine d'emploi**

- Usage uniquement en intérieur pour les versions Alu brut et Alu Noir (trafic tertiaire).
- Usage en intérieur ou en extérieur pour la version Inox (trafic intense piéton).

**Matières**

Selon modèle :

- Alliage d'aluminium (EN AW-2011)
- Acier Inoxydable (AISI 303)

**Références**

Matière et finition	Couleur	Référence
Aluminium Brillant	Naturel	10 22 600
Aluminium Laqué	Noir	10 22 610
Inox Brillant	Naturel	10 22 620

## Caractéristiques techniques

Caractéristiques produit	Valeur typique*
<b>Résistance à la glissance</b> <i>(Uniquement pour la version Inox)</i>	<b>CF- AFPV sol mouillé : 0.54</b> <i>(Réponds aux critères d'adhérence : CF-AFPV ≥ 0,45)</i> Selon les normes NF P 98-351 et NF P 98-220-1 : Voir rapport d'essai du CSTB n°BRO4.J.0078

\*Valeurs représentatives typiques, à ne pas utiliser en tant que spécifications

## Mise en œuvre

Pour installation avec un sol en bois (sans utilisation de cheville) :

- Positionner le **gabarit de pose réf. 10 22 650** (cf. § Options) en suivant les recommandations de la norme NF P98-351 ainsi que la réglementation en vigueur.
- Maintenir en position le ou les gabarits en utilisant une bande d'adhésif si besoin.
- Positionner les plots dans chaque trou du gabarit.
- Visser chaque plot en utilisant les vis fournies.
- Si besoin, décaler le gabarit en le repositionnant sur des plots déjà fixés et en faisant bien attention de ne pas générer de décalage avec ceux déjà posés.
- Répéter ces opérations autant de fois que nécessaire.

Pour installation avec un sol en béton :

- Positionner le **gabarit de perçage réf. 10 22 550** (cf. § Options) en suivant les recommandations de la norme NF P98-351 ainsi que la réglementation en vigueur.
- Maintenir en position le gabarit en utilisant une bande d'adhésif si besoin.
- Percer à travers chaque trou du gabarit avec un foret de Ø5mm.
- Retirer le gabarit et aspirer soigneusement les résidus de perçage.
- Si besoin, décaler le gabarit en le repositionnant en face des trous tout juste percés en faisant bien attention à ne pas créer de décalage avec les autres trous.
- Répéter ces opérations jusqu'à obtenir la largeur de bande voulu.
- Insérer des **chevilles réf. 39 60 000** (cf. § Options) dans chaque trou précédemment percé.
- Visser chaque plot en utilisant les vis fournies.

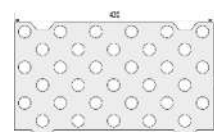
## Entretien

Utiliser des produits nettoyants neutres.

## Options

### Gabarit de pose :

- Aide à la pose des plots podotactiles à coller, auto-adhésifs ou à visser
- Permet de positionner jusqu'à 33 plots à la fois, en respectant les écartements imposés par la norme NF P98-351
- Réf. 10 22 650



### Gabarit de perçage :

- Aide à la pose des plots podotactiles à visser
- Permet de percer jusqu'à 88 trous Ø6mm à la fois, en respectant les écartements imposés par la norme NF P98-351
- Poids du gabarit : 6 kg
- Réf. 10 22 550



### Cheville nylon :

- Ø 5 x 25 mm
- Sachet de 200 chevilles
- Réf. 39 60 000



Dinac est une marque déposée de la société Dinac

Le montage ou l'utilisation du produit Dinac décrit dans le présent document implique des connaissances particulières et ne peut être réalisé que par un professionnel compétent.

#### **AVERTISSEMENT**

Avant toute utilisation, il est recommandé de réaliser des tests et/ou de valider la bonne adéquation du produit au regard de l'usage envisagé. Les informations et préconisations incluses dans le présent document sont inhérentes au produit Dinac concerné et ne sauraient être appliquées à d'autres produits ou environnements. Toute action ou utilisation des produits faite en infraction de ces indications est réalisée aux risques et périls de leur auteur. Le respect des informations et préconisations relatives aux produits Dinac ne dispense pas de l'observation d'autres règles (règles de sécurité, normes, procédure, etc.) éventuellement en vigueur, relatives notamment à l'environnement et aux moyens d'utilisation. La société Dinac, qui ne peut vérifier ni maîtriser ces éléments, ne saurait être tenue pour responsable des conséquences, de quelque nature que ce soit, de toute infraction à ces règles, qui restent en tout état de cause extérieures à son champ de décision et de contrôle. Les conditions de garantie des produits Dinac sont déterminées dans les documents contractuels de vente et par les dispositions impératives applicables, à l'exclusion de toute autre garantie ou indemnité.

La société Dinac se réserve le droit de modifier tout ou partie de ce document sans préavis.



DINAC  
1210 Route les Révoulins – CS30929  
38350 La Mure d'Isère  
Tél. : + 33 (0)4 76 81 14 22 - Fax : + 33 (0)4 76 30 93 03